

LE DÉVELOPPEMENT DU POUVOIR D'AGIR : UN PROCESSUS D'INTERVENTION PSYCHOSOCIAL DANS LE CHAMP DE LA RÉINSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE

Une formation expérimentale inédite...

Le DPA peut-il permettre de favoriser la motivation des personnes ?

Le DPA peut-il éviter le découragement des professionnels face aux situations de plus en plus complexes ?

Le DPA est-il pertinent dans les différents contextes institutionnels ou organisationnels rencontrés ?

Ce cadre institutionnel a-t-il une influence sur l'accompagnement ?

Le DPA, ça vient d'où ? Méthode inspirée de l'*empowerment*, notion revisitée par Yann le Bossé, professeur et chercheur en sciences de l'éducation à l'Université de LAVAL, (QUEBEC) et traduite en « **développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités** ». Plusieurs professionnels belges issus des écoles sociales (professeurs) et des C.P.A.S. (assistants sociaux, chefs de services) ont été formés au DPA dans le cadre d'une recherche action initiée par la Fédération des CPAS de Wallonie. Depuis une association internationale du DPA a été créée et dont le siège est en Belgique.

Voir le site www.aidpa.org

Telles sont les questions que nous nous sommes posées au sein du groupe de travail. Nous avons déjà des réponses par les écrits de Yann le Bossé, notamment par son livre consacré aux sciences de l'orientation intitulé « *Un point de vue interactionniste et stratégique* » (Editions ARDIS Québec Canada/2011). Néanmoins, nous avons décidé d'aller plus loin en proposant une formation qui permettrait d'observer les répercussions de cette méthode sur la pratique des professionnels de l'insertion.

Ainsi, 12 professionnels issus des différents types d'institutions présentes sur le territoire : AWIPH, CEFA, CISP, CPAS, Enseignement de plein exercice, Forem Direction Régionale Emploi, Forem Direction Régionale Formation, IFAPME, Mission Régionale, Promotion Sociale, Régie des quartiers, Syndicat ont été formés

pendant 4 jours (espacés sur deux mois pour permettre l'expérimentation du processus de travail dans la réalité professionnelle entre les séances).

Soucieux de pouvoir objectiver des enseignements, nous avons pris soin de créer au préalable un support d'évaluation complet et à long terme : une évaluation au sortir de la formation, un moment d'échange et une seconde évaluation six mois plus tard (septembre 2015).

Il est important de signaler que cette expérimentation de la formation à destination spécifique des professionnels du champ de la réinsertion a eu lieu pour la première fois en Belgique et, surtout, en Wallonie picarde !

Contenu et méthodologie des 4 journées :

J1 : « L'analyse du problème »

Après la pause d'un cadre de travail co-construit avec les professionnels en formation, cette journée est consacrée à l'analyse d'un « problème » ou d'un « irritant récurrent » rencontré par l'un des participants dans sa pratique professionnelle.

Les autres professionnels présents tentent de résoudre le problème : d'abord, sans le DPA ; puis, avec les apports de la formatrice à propos du DPA (pédagogie de la question, importance de travailler dans l'ici et maintenant, la différence entre la notion de problème et celle de difficulté). Ces exercices sont menés en grand groupe pour explorer le processus de travail.

J2 : L'insertion et la désinsertion

L'objectif est de revisiter ces notions au départ du regard des personnes accompagnées et non en partant du seul point de vue des professionnels.

Les exercices au départ de problèmes rencontrés par les professionnels se poursuivent mais en utilisant cette fois les 4 axes du processus DPA :

1. *Quels sont les acteurs concernés ?*
2. *Quelles sont les personnes concernées par les problèmes et les solutions ?*
3. *Quels sont les contextes d'application des solutions et les enjeux tant du côté de l'intervenant que de la personne accompagnée ?*
4. *Quelle prise de conscience au final ?*

Si ces questions paraissent simples, elles demandent pourtant au professionnel de « lâcher prise » à propos d'autres méthodes d'interventions ou habitudes de fonctionnement : trouver des solutions à la place des personnes, valoriser son expertise ou même, parfois, renvoyer vers un autre professionnel.

Souvent le problème énoncé au départ n'est pas le « vrai » problème.... Ces questions permettent une vision plus large, de décoder ce qui est important pour la personne accompagnée et, peu à peu, de se rapprocher d'une cible de changement viable pour elle.

J3 et J4 : La notion d'accompagnement et la posture professionnelle

Notions transversales du DPA, le professionnel les revisite théoriquement et pratiquement.

Ni sauveur, ni policier (ou contrôleur), la posture d'accompagnement préconisée par le DPA est celle du **porteur**.
Sont questionnées également les valeurs professionnelles à l'œuvre chez les accompagnants.

Les exercices pratiques continuent à être la source des expérimentations.

En effet, le DPA privilégie les savoirs d'expériences. C'est en l'expérimentant sur soi que l'on apprend le DPA et que l'on en saisit mieux les processus.

Quelques éléments clefs de l'évaluation

La première phase d'évaluation et mes observations tendent à démontrer :

- D'une manière générale, que les professionnels de la région ont peu d'occasion de se former ensemble. Il était étonnant de constater qu'ils se connaissent peu (ou pas) même s'ils travaillent dans la même région. Ils ont apprécié cette rencontre pour la diversité des échanges et la découverte des réalités professionnelles de chacun qui leur ont, notamment, permis de se faire une image plus juste de ce que peut être le parcours d'insertion des demandeurs d'emploi/personnes en situation de chômage.
- La disparité des professionnels du point de vue de leurs études et formations. Si l'absence de socle commun a complexifié le travail, elle a permis de confronter des points de vue divergents et d'enrichir les échanges.
- La nécessité de revisiter la manière de procéder aux entretiens avec le public : le constat est que l'empreinte institutionnelle ne favorise pas toujours une réelle posture d'accompagnement. Plus le cadre d'intervention est strict et moins il laisse de place à la créativité (les interventions sont parfois « normalisantes »).
- Qu'il est important de questionner sa posture professionnelle pour une meilleure efficacité dans le travail d'accompagnement.

Globalement, huit participants (8/12) sont très satisfaits. Trois personnes sont dubitatives voire sceptiques. Il semble que certains n'ont pas voulu quitter leurs postures d'experts.

Il nous semble d'ailleurs indispensable d'énoncer plus clairement au préalable les présupposés du DPA qu'il est nécessaire de partager pour se saisir de la méthode.

Le DPA, postule que **toute personne est capable** :

- **d'acquérir la maîtrise de lui-même,**
- **de développer une posture réflexive sur son vécu et ses actions**
- **de hiérarchiser ses choix.**

Les effets évoqués par les professionnels à l'issue de la formation sont :

- Une meilleure prise de conscience quant à leurs attitudes professionnelles favorisantes ou moins favorisantes (capacité à mener les entretiens, capacité à accompagner, capacité à évaluer les situations de manière globale).

- Une plus grande capacité à amener les personnes à réfléchir de part elles-mêmes à leurs situations pour qu'elles se motivent et agissent en fonction de leurs attentes.

Depuis, certains de ces professionnels m'ont fait des retours de leurs expériences et ont introduit dans leur pratique le DPA non seulement avec les personnes accompagnées mais aussi avec les employeurs.

Quelles suites ?

Une expérience similaire a eu lieu avec le personnel de la MireWapi.

Des personnes issues de ces deux groupes (Mire et *Synergies*) s'apprêtent à faire part de leurs expériences au congrès de DPA qui aura lieu à Bordeaux en octobre 2015.

Un second temps d'évaluation est prévu en septembre prochain afin de mesurer les effets du DPA sur les pratiques d'accompagnement à long terme. J'envisage également de collaborer avec un chercheur du Québec pour participer à l'analyse des effets du DPA. Il serait également intéressant d'envisager un retour du point

de vue des personnes accompagnées par les professionnels formés au DPA.

Le groupe de travail à l'initiative de la démarche a déjà eu l'occasion de se réunir et faire un premier bilan. Nous vous proposerons au second semestre un « séminaire » d'expérimentation autour du DPA dans le champ de la réinsertion socio-professionnelle, tirant les enseignements utiles de notre première expérience.

Fabienne Defert

Si vous êtes intéressé par le séminaire, contactez Emeline Hoche pied, Chargée de mission IBEFE (emeline.hoche pied@forem.be).

Pour plus d'infos à propos du DPA :

www.fabiennedefert.com et www.aidpa.org

Le site du Laboratoire Yann le Bossé : <http://www.fse.ulaval.ca/ladpa/>